

MAIRIE DE DOMARIN

2021/10/04 Conseil Municipal n° 08-2021

Séance du lundi 4 octobre 2021 à 20h00

Présents : A. MARY, J. REYNAUD, A. GARNIER, M. FAURE, C. GAGEY, ML AGAVIOS, B. ALLARD, S. BARBERET, P. BEAUVIER, M. GINDRE, E. TAILLOT,

Pouvoirs : S. GUINET à A. GARNIER, L. POULET à J. REYNAUD,

Absents : P. BOISSAT, V. CABANEL, J. CHABERT, M. NDOYE,

Secrétaire de séance : J. REYNAUD

Secrétariat : Aline CHOLLET

Procès-verbal de la séance du 05 juillet 2021 : Le Compte-rendu du Conseil Municipal de la séance du 05 juillet 2021, rédigé par Chrytel GAGEY, n'a pas fait l'objet de remarque particulière. Il a été adopté à l'unanimité.

Décisions du Maire du 6 juillet au 4 octobre 2021 :

23 juillet 2021 : Acceptation du devis UCEA pour la modification de l'office de remise en température (annule et remplace le précédent devis du Conseil Municipal n° 08-2021)
Montant du devis TTC : 3 177.25 €.

05 août 2021 : Acceptation du devis ERCD pour l'étude pour l'aménagement de la rue du Pelud.
Montant du devis TTC : 2 280.00 €.

08 septembre 2021 : Acceptation du devis PHILIPPE pour l'achat d'un meuble bas pour le restaurant scolaire.
Montant du devis TTC : 1 266.00 €.

14 septembre 2021 : Acceptation du devis SOCAF pour la fourniture et la pose de faïences au restaurant scolaire.
Montant du devis TTC : 2 009.70 €.

14 septembre 2021 : Acceptation du devis FLACHER pour le traitement anti-mousse du complexe sportif.
Montant du devis TTC : 4 620.00 €.

14 septembre 2021 : Acceptation du devis MV ENERGIE pour les travaux d'étanchéité du toit du complexe sportif.
Montant du devis TTC : 4 212.00 €.

01 octobre 2021 : Acceptation du devis BA CHAUDRONNERIE pour la pose d'un grillage et d'un portail au restaurant scolaire.
Montant du devis TTC : 3 932.40 €.

Délibérations :

➤ **Création d'un poste d'Agent administratif**

Suite au départ de Nathalie CARDOSO et à l'arrivée de Charlotte COURTOIS au service urbanisme de la Mairie, Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'Adjoint administratif d'une durée de 15 heures par semaine à compter du 4 octobre 2021 pour une durée d'un an.

Le poste d'Adjoint administratif d'une durée de 12 heures par semaine est par conséquent supprimé.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Tableau des emplois**

En conséquence de la délibération précédente, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des emplois.

Le nouveau tableau proposé pour la filière administrative est le suivant :

Cadres d'emplois et grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire	Fonction
Filière administrative		
Adjoint administratif	1 poste à 31h30 (temps non complet)	Agence postale
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1 poste à 35 h	Secrétariat de mairie
Adjoint administratif	1 poste à 15 h (temps non complet)	Secrétaire urbanisme/logement
	1 poste à 35 h	Comptable / Ressources humaines

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Décision modificative n° 2**

Suite aux intempéries du 15 août d'importantes dégradations de la chaussée, chemin des Sources, ont été constatées. La remise en état de cette voirie n'était pas prévue au budget. Une Décision Modificative est nécessaire pour son financement.

Il est proposé de prélever la somme de 4000 € au chapitre Terrains pour l'attribuer au chapitre Chemins.

Adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

- Budget fonctionnement : Nécessité de faire un virement de crédit de 22 000 € du chapitre "Dépenses imprévues" vers le chapitre "Charges de personnel". Ce chapitre a été sous-estimé au budget primitif. Il n'a pas été anticipé d'une part l'arrêt d'un agent pour maladie professionnelle rétribué à 100% par la collectivité et d'autre part l'augmentation des horaires du personnel périscolaire pour répondre aux exigences du protocole dû à la crise sanitaire.
- Reprise ce jour 4 octobre de Madame Yvette MATHON (ATSEM) en mi-temps thérapeutique à l'école maternelle, les après-midi sur conseil du médecin du travail.
- Extension du restaurant scolaire : la réception du bâtiment a eu lieu le 29 septembre avec quelques réserves mineures. Les retouches devraient être réalisées rapidement. L'ouverture aux enfants est prévue pour le 18 octobre. Une "porte ouverte" sera proposée aux Domarinois le samedi 6 novembre de 11h à 12h. Des invitations ont été envoyées aux Conseillers Départementaux de notre canton.
- Le terrain de foot a été homologué. Que ce soit le tour du terrain en gazon ou bien l'éclairage, tout est conforme.
- OAP du Crêt : une rencontre est programmée le 5 octobre avec les propriétaires en vue de finaliser le choix du promoteur. A noter que le département a émis un avis favorable pour l'accès à ce tènement à partir de la RD312.
- Monsieur le Maire communique au élus un courrier de Monsieur Claude DEMEULEMEESTER suite à la plainte qu'il a déposée en Gendarmerie au sujet d'incivilités et nuisances diverses provoquées par des groupes de jeunes qui stationnent régulièrement sur le parking de la mairie en journée et souvent tard en soirée. Monsieur le Maire a fait une réponse écrite appropriée. Les gendarmes ont été sollicités. Ils ont, à diverses reprises, effectué des contrôles d'identités. Il s'avère que ce sont des jeunes extérieurs à la commune. Monsieur le Maire demande à tous de ne pas hésiter à contacter la gendarmerie quand de tels faits sont constatés.
- SMND : le rapport annuel d'activité 2020 a été publié, il est consultable en mairie. A noter que, sur la période 2010/2020, la production d'ordures ménagères par habitant a baissé de 6,7%, la collecte sélective a progressé de 7,9% et la collecte en déchetterie a baissé de 19,8%. Il est regrettable qu'il n'y ait plus de statistiques par commune. Nous devons poursuivre notre effort pour continuer à faire baisser nos ordures ménagères.
- La CAPI a communiqué la liste et le montant des investissements prévus sur la commune pour la mandature 2020/2026 en terme de voirie et d'éclairage public.

- Voirie :

- En 2021 : 25 000 € pour la réfection de l'aire de retournement de la montée de la Reytière et la pose de barrières pour sécuriser la réserve incendie de l'Epallud ;
- Entre 2023 et 2026 : 455 000€ sont attribués pour l'aménagement de la partie Ouest de l'avenue de la Ferronnière ;
- En 2023 : 10 000 € consacrés à l'aménagement d'une voie "mode doux" rue de la Maladière ;
- En 2026 : 30 000 € pour poursuivre l'aménagement précédent.

- Eclairage public :

- En 2021 : 10 000 € pour l'installation de 2 mats impasse du Crêt, suite à l'enfouissement des lignes électrique et téléphone ;
 - En 2024 et 2025 : 70 000 € pour équiper la zone Ouest de l'avenue de la Ferronnière.
- Location de la salle de la Ferronnière en juillet et août : Il est décidé de ne pas changer le règlement actuel. La salle ne sera pas louée aux particuliers du 1er juillet au 31 août.
- Le repas du CCAS est bien maintenu au 16 octobre. À ce jour environ 70 inscriptions ont été enregistrées.
- Une journée citoyenne est programmée le 23 octobre, à partir de 9h, pour le nettoyage de la commune et pour des travaux d'élagage.

Fin de séance à 22h00
Jean REYNAUD